



Madame Rima Abdul Malak
Ministre de la Culture
3 rue de Valois
75001 Paris

Paris, le 19 Mai 2022

Madame la ministre,

A l'occasion de votre nomination, nous tenons en ce premier jour de votre prise de fonction, à vous adresser nos félicitations ; nous profitons de cette occasion, pour, paritairement, nous adresser à vous publiquement et vous interpeller sur le service public de la culture, qui nous rassemble tous et toutes, au-delà de nos différences et parfois de nos divergences.

Nous souhaitons d'abord ne pas effacer le cadre dans lequel cette élection présidentielle s'est déroulée ; tous et toutes ici avons assumé nos responsabilités d'organisations syndicales démocratiques. Dans l'entre-deux tours, nous avons tous communiqué sur notre opposition ferme à l'extrême droite et à son arrivée au pouvoir, chacun avec ses mots et ses engagements spécifiques ; cette décision ne vaut évidemment pas un blanc-seing à votre Gouvernement, loin s'en faut.

Notre vision du monde est fondée sur un socle de valeurs incarnées par la promesse nationale de liberté, d'égalité et de fraternité, aux antipodes absolues de ce que représente l'extrême droite nationaliste et anti-européenne. Nous sommes animés au quotidien par la volonté de réconcilier et élever notre société par le partage des connaissances, les échanges artistiques et le brassage des cultures sans entrave pour la libre circulation des œuvres et des artistes, par le débat ouvert, notamment permis par l'existence de médias publics et indépendants.

..!..

Nous, organisations professionnelles d'employeurs et de salariés de service public de la culture, souhaitons vous alerter dès votre prise de fonction, sur les grands enjeux que nous portons ensemble :

- le renforcement du service public : en consacrant enfin des moyens dignes de l'ambition que doit représenter le ministère de la culture dans l'architecture gouvernementale, tout comme la réactivation du comité intergouvernemental pour la culture (la culture étant une dimension transversale de l'action gouvernementale). A cet égard, pour les services publics de la création et du spectacle, il est impératif de redonner les moyens humains et financiers permettant de rayonner sur l'ensemble des territoires et d'assurer des conditions d'emploi et de salaires dignes des compétences et de l'exigence que requièrent nos missions :
- la garantie, par le gouvernement auquel vous appartenez, d'assurer les finances des collectivités territoriales qui constituent les premières contributrices aux politiques culturelles territoriales ;
- la garantie d'indépendance de l'audiovisuel public et la pérennisation de ses moyens, en renonçant à la suppression de la Contribution à l'Audiovisuel Public, et en mettant en place les outils anti-concentration nécessaires à la démocratie ;

Au-delà de ses trois aspects fondamentaux qui constituent l'architecture d'une politique publique de la culture, nous portons ensemble des chantiers considérables qui ont besoin de la mobilisation forte du ministère de la culture :

- celui de la parité, de l'égalité Femme / Homme, de la lutte contre les violences sexuelles et sexistes et toutes les actions contre les stéréotypes sexistes ;
- celui de la transition écologique que nous souhaitons co-construire ensemble, dans une approche résolument nouvelle, refondant un modèle ayant au cœur d'associer les enjeux sociaux, écologiques et culturels ;
- celui aussi de la fort mal nommée « diversité » que nous voulons réinscrire dans nos priorités syndicales et qui doivent également devenir des priorités politiques gouvernementales ;
- celui enfin de l'emploi et de la garantie des droits sociaux des travailleurs du secteur qui doit être une priorité partagée et soutenue par votre Gouvernement. Ce chantier sera marqué notamment par la probable renégociation des annexes VIII et X ; nous attendons sur ce point, l'engagement de tout le Gouvernement qui devra se concrétiser dans la lettre de cadrage à l'interpro et dans la prise en charge du déficit de l'Unedic pour sa partie dette-covid.

Ces grands chantiers nécessiteront de réinstaurer un climat de confiance impérieux entre les organisations représentatives, les élus locaux et le Gouvernement, qui a tant fait défaut ces 5 dernières années.

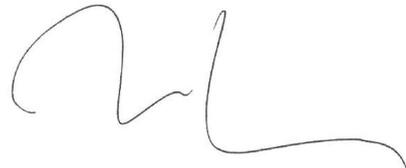
Nous ne manquerons pas de vous interpeller de nouveau sur le Pass culture, son modèle que nous contestons encore, et ses financements excessifs qui privent les opérateurs culturels de moyens pourtant indispensables aux actions de médiation qu'ils sont les seuls à pouvoir mener.

Le Conseil national des professions du spectacle doit être mieux réinvesti, notamment dans sa formation plénière, pour être réuni plus régulièrement, avec un ordre du jour restreint permettant un véritable débat entre vous-mêmes et les organisations que nous représentons.

Dans cette attente, veuillez agréer, Madame ou Monsieur, le Ministre, à l'expression de notre parfaite considération.



Aline Sam-Giao
Présidente, Les Forces Musicales



Nicolas Bucher
Président, Profedim



Frédéric Maurin
Président, SNSP



Nicolas Dubourg
Président, Syndeac

Denis Gravouil
Secrétaire Général de la CGT Spectacle

